

Déclaration commune

OUI

au logement social



Nous, acteurs et partenaires du logement social, partageons et affirmons la même conviction : le logement social est une chance pour notre pays face aux défis de notre temps.

Nous disons « Oui au logement social » car :

→ LE LOGEMENT SOCIAL CONSTITUE UNE PIÈCE ESSENTIELLE DU SYSTÈME DE SOLIDARITÉ DONT NOTRE PAYS DISPOSE POUR FAIRE FACE AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LONG TERME.

Pour relever les multiples défis que ces mutations représentent, **notre pays a besoin d'un secteur du logement social qui assure le droit au logement de millions de nos concitoyens** dont les revenus, faibles ou modestes, insuffisants, trop précaires ou trop irréguliers, ne leur permettent pas de se loger dignement aux prix et conditions du marché. Il offre aussi une protection contre les aléas de la vie personnelle ou professionnelle. Le parc privé à vocation sociale répond également à ces besoins lorsqu'il est mobilisé de manière pérenne par les acteurs associatifs.

Le logement social permet l'exercice de la solidarité entre générations : grâce à son financement principal par les aides publiques, l'autofinancement des organismes et par l'emprunt, remboursé par les loyers réglés par les locataires, la Nation constitue, sans s'endetter, un patrimoine d'intérêt général qui pourra répondre également aux besoins en logement de demain. En plaçant leurs économies sur le Livret A, nos concitoyens assurent le logement des générations futures.

→ LE LOGEMENT SOCIAL EST ANCRÉ DANS LE PACTE RÉPUBLICAIN.

LIBERTÉ Il permet aux familles dont les revenus sont faibles ou modestes d'**exercer leur choix et de construire des parcours résidentiels adaptés** à l'évolution de leur situation familiale, professionnelle et économique. Il offre pour cela avec ses partenaires et ses filiales une gamme diversifiée de solutions : locatif social et très social, accession sociale à la propriété, offres collectives (foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes, résidences sociales, foyers pour personnes âgées...) accompagnant les différentes étapes du cycle de vie et logement intermédiaire. **Il constitue en outre un large espace d'exercice de la citoyenneté**, que ce soit dans sa gouvernance où les habitants sont représentés par leurs associations ou sont présents directement en tant que coopérateurs ; ou encore dans le cadre des multiples initiatives portées par les habitants, encouragées et soutenues par les acteurs du logement social et leurs partenaires.

ÉGALITÉ Offrir des loyers bas et des prix bas en accession sociale constitue un objectif fondamental du logement social. Il participe ainsi à la lutte contre les inégalités, en préservant le pouvoir d'achat des ménages à revenus faibles ou modestes, et notamment en permettant aux jeunes d'accéder à un premier logement à coût abordable. Il est aidé en cela par les aides à la pierre et les aides personnelles au logement, composantes essentielles de la politique du logement. Le logement social relève

en effet de la solidarité nationale.

Il contribue à la lutte contre les discriminations dans l'attribution des logements et améliore l'accueil et l'information des demandeurs en développant avec ses partenaires des démarches innovantes de gestion de la demande. **Il permet à tous, sans distinction, l'accès à des innovations** architecturales, technologiques et numériques qui prennent en compte les usages des habitants. Afin de répondre à la diversification et à l'évolution des besoins sociaux, il participe avec les acteurs associatifs à la coconstruction d'innovations sociales qui deviendront les services de demain. Avec les collectivités locales, **il rend possible l'accès à des logements abordables dans toutes les communes où des besoins existent**. Il œuvre pour l'accès de tous à la ville.

FRATERNITÉ La conception généraliste du logement social en fait un lieu de rencontres entre des ménages de conditions, de modes de vie, de cultures et de trajectoires différents.

Le logement social constitue un vecteur de mixité sociale. Il favorise et soutient, par de multiples actions de proximité, la possibilité d'agir et de vivre ensemble, ainsi que le respect de chacun dans les lois de la République. Il est un outil essentiel de solidarité avec les habitants des quartiers de la politique de la ville au travers de son action au sein du programme national de rénovation urbaine et des partenariats favorisant l'accès à l'emploi, à la formation, à l'éducation et à la santé.

Au travers de coopérations multiples et innovantes avec le monde associatif, il agit pour



assurer des solutions d'habitat pérennes à nos concitoyens en situation de pauvreté. Afin d'assurer le maintien dans le logement des ménages défavorisés, il développe une action soutenue de prévention des impayés. Il contribue à faire face au défi des migrations en proposant, en coopération étroite avec l'État, les collectivités locales et les associations, des solutions de relogement pour les réfugiés. Il constitue également un partenaire important des acteurs de l'habitat participatif.

→ **LE LOGEMENT SOCIAL REPRÉSENTE UN ATOUT ET UN INVESTISSEMENT D'AVENIR POUR NOS TERRITOIRES.**

Il répond aux besoins en logement abordable dans tous les territoires. Partenaire essentiel des projets de territoire et des politiques de l'habitat dont les collectivités locales ont la responsabilité et qu'elles conduisent, il noue avec elles des relations étroites afin de répondre de manière innovante et économe aux besoins en logement tant en construction neuve, qu'en réhabilitation, en locatif social et en accession sociale à la propriété. Par de multiples initiatives, ses acteurs mobilisent également dans le parc privé une offre à vocation sociale. Avec les collectivités locales, il recherche et expérimente une manière différente de produire et de vivre une ville plus mixte, notamment au niveau fonctionnel, en lien avec les architectes, les urbanistes, les acteurs de l'ingénierie sociale, ceux de l'action foncière et

les habitants, dont il contribue à faire reconnaître l'expertise et la capacité d'agir.

Dans les quartiers, notamment de la politique de la ville, **il garantit des services de qualité dans le cadre d'une gestion urbaine et sociale de proximité adaptée** à laquelle il contribue en coordination avec les services publics assurés par l'État et les collectivités locales. Avec celles-ci, il plaide pour que l'État organise, à travers la solidarité nationale, la prise en charge équitable des investissements nécessaires à l'amélioration ou au maintien de la qualité de service et de gestion dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Avec les collectivités locales, il demande également la mise en place d'une politique nationale du logement adaptée à la diversité des contextes locaux, dans un souci de développement durable et d'égalité des territoires. Il agit pour offrir une solution à une partie importante de la population qui ne peut se loger sur le marché privé, notamment dans les grandes agglomérations urbaines où la pénurie de logements abordables est forte. Il s'implique aussi dans les projets de développement et de redynamisation des territoires frappés par la crise.

Il est un acteur de première ligne de la transition énergétique et écologique dont l'essentiel se joue sur le terrain. À travers la production et la réhabilitation de logements économes en énergie, il participe à la réduction concrète de l'empreinte écologique de l'habitat.

Il favorise la mobilisation de près de 11 millions d'habitants pour la transition énergétique et écologique au travers de nombreuses initiatives. Il est impliqué dans le développement de l'économie circulaire. Il constitue enfin, dans la suite de la COP 21, un véritable laboratoire de recherche-développement notamment dans les nouvelles technologies liées à l'environnement.

Il est aussi un acteur économique de première importance dans les territoires. Tous les ans, pour sa production, sa réhabilitation et son entretien, il permet de maintenir ou de créer quelques 180 000 emplois non délocalisables, principalement dans le secteur du bâtiment, en plus des 80 000 salariés employés directement par les organismes Hlm. L'activité de construction et de réhabilitation des logements sociaux, permanente, voire contracyclique, apporte un soutien essentiel au secteur du bâtiment grâce aux 18 milliards d'euros commandés chaque année. Il accompagne également, avec le soutien de la Participation des employeurs à l'effort de construction, l'implantation et la croissance des entreprises dans les territoires en aidant les salariés à se loger. Acteur de l'économie sociale et solidaire, il ne distribue pas ses résultats mais les réinvestit dans les territoires, au service des missions d'intérêt général qui lui sont confiées. Il ouvre des coopérations fécondes avec les universités, les centres de formation et les laboratoires de recherche. Il accueille les étudiants et les chercheurs. ●

Nous, acteurs et partenaires du logement social, travaillons ensemble au quotidien pour faire vivre ces atouts. Nous appelons à promouvoir, pour notre pays, ce vecteur indispensable de cohésion sociale et territoriale.

SIGNATAIRES

Pour l'Union sociale pour l'habitat et ses Fédérations

Jean-Louis DUMONT, président de l'Union sociale pour l'habitat et

Assemblée des communautés de France
Charles-Éric LEMAIGNEN, président

Assemblée des départements de France
Dominique BUSSEREAU, président

Association de la fondation étudiante pour la ville
Nathalie MÉNARD, présidente

Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité
François BAROIN, président

Association des maires Ville & Banlieue de France
Marc VUILLEMOT, président

Association des petites villes de France
Olivier DUSSOPT, président

Association Force Ouvrière Consommateurs
Andrée THOMAS, présidente

Association nationale des compagnons bâtisseurs
Jean-Paul LEBAS, président

Association nationale des établissements publics fonciers locaux
Alphonse BELLONTE, président

Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme
Christophe DEMAZIÈRE, président

ATD Quart Monde
Claire HÉDON, présidente

Collectif national des jeunes urbanistes
Carole ROPARS, présidente

Comité national de liaison des régies de quartier
Clotilde BRÉAUD, présidente

Community Land Trust France
Vincent LE ROUZIC, président

Confédération Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)
Jean-Yves MANO, président

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Patrick LIÉBUS, président

Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres
François HOMMERIL, président

Confédération française démocratique du travail
Laurent BERGER, secrétaire général

Confédération syndicale des familles
Marie-Françoise MARTIN, présidente

Confédération française des travailleurs chrétiens
Philippe LOUIS, président

Confédération générale du logement
Michel FRÉCHET, président

Confédération générale du travail
Philippe MARTINEZ, secrétaire général

Confédération générale du travail - Force Ouvrière
Jean-Claude MAILLY, secrétaire général

Confédération nationale du logement
Eddie JACQUEMART, président

Conseil national de l'Ordre des architectes
Catherine JACQUOT, présidente

Coordination nationale de l'habitat participatif
Michel BROUTIN, membre du comité de pilotage

CPME, Confédération des PME
François ASSELIN, président

Emmaüs France
Thierry KUHN, président

Emmaüs Solidarité
Paul DUPREZ, président

FACE, Fondation agir contre l'exclusion
Gérard MESTRALLET, président

Fédération des acteurs de la solidarité
Louis GALLOIS, président

Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement
Thierry DEBRAND, président

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France
Claudie MILLER, présidente

Fédération française du bâtiment
Jacques CHANUT, président

Fédération Habitat et Humanisme
Bernard DEVERT, président

Fédération nationale des agences d'urbanisme
Jean ROTTNER, président

Fondation Abbé Pierre
Raymond ÉTIENNE, président

France Urbaine
Jean-Luc MOUDENC, président

Mozaïk RH
Saïd HAMMOUCHE, président-fondateur

Ordre des géomètres experts
Jean-François DALBIN, président

Régions de France
Philippe RICHERT, président

REseau Français des chercheurs travaillant sur l'Habitat et le Logement (REHAL)
Marie-Christine JAILLET, coordinatrice du REHAL

Réseau national des acteurs professionnels de l'habitat participatif
Pascal LANSELLE, délégué par le comité de pilotage

Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif
Alain JUND, président

Solidarités Nouvelles pour le Logement
Alain RÉGNIER, président

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat
Xavier de LANNON, président

UNAF0, Union professionnelle du logement accompagné
Jacques DUPOYET, président

Union nationale des associations familiales
Marie-Andrée BLANC, présidente

Union nationale des centres communaux d'action sociale
Joëlle MARTINAUX, présidente

Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes
Sylvie REYSSET, présidente

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
Patrick DOUTRELIGNE, président

Union nationale pour l'habitat des jeunes
Claude GARCERA, président

Villes de France
Caroline CAYEUX, présidente